

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Bilan d'activités 2014



- Communes classées
- > Anhiers
 - > Aubry-du-Hainaut
 - > Bellaing
 - > Beuvrages
 - > Beuvry-la-Forêt
 - > Bousignies
 - > Bouvignies
 - > Brillon
 - > Bruay-sur-Escaut
 - > Bruille-lez-Marchiennes
 - > Bruille-Saint-Amand
 - > Château-l'Abbaye
 - > Condé-sur-l'Escaut
 - > Coutiches
 - > Crespin
 - > Erre
 - > Escautpont
 - > Fenain
 - > Flines-lez-Mortagne
 - > Flines-lès-Râches
 - > Fresnes-sur-Escaut
 - > Hasnon
 - > Haveluy
 - > Hergnies
 - > Hérin
 - > Hornaing
 - > Lallaing
 - > Landas
 - > Lecelles
 - > Marchiennes
 - > Maulde
 - > Millonfosse
 - > Mortagne-du-Nord
 - > Nivelle
 - > Odomez
 - > Oisy
 - > Quarouble
 - > Quiévrechain
 - > Râches
 - > Raimbeaucourt
 - > Raismes
 - > Riéulay
 - > Result
 - > Rumegies
 - > Saint-Amand-les-Eaux
 - > Saméon
 - > Sars-et-Rosières
 - > Thivencelle
 - > Thun-Saint-Amand
 - > Vicq
 - > Vieux-Condé
 - > Vred
 - > Wallers
 - > Wandignies-Hamage
 - > Warlaing

- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont
 - > Dechy

- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes





Erick Charton
Président du Syndicat
mixte de gestion
du Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

L'année 2014 a été notamment une année rythmée par les élections au sein des communes, et par l'accueil d'un peu moins de cent nouveaux élus. Des rencontres, des temps d'explications, et des services, y compris numériques ont été réalisés pour les délégué(e)s du Parc naturel régional. Il est essentiel de maintenir le lien de proximité et humain entre les communes et le Parc naturel régional.

Les réalisations du Syndicat mixte ont été poursuivies en fonction des moyens disponibles et attribués pour l'action. En 2014, une baisse du budget général est à souligner par rapport à 2013.

L'année s'est toutefois enrichie de multiples partenariats, conclus comme avec la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, ou en construction comme avec l'Office national des forêts.

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut s'est encore plus attaché à renforcer et à rendre visibles les réalisations pour les habitants. Ainsi, plusieurs d'entre elles sont illustrées dans ce bilan. Certaines illustrent bien la diversité des thèmes d'interventions : une signalétique sur les espaces publics dédiée aux « arbres remarquables » avec près d'une cinquantaine d'implantations de panneaux, des concours photographiques impliquant les habitants sur leur regard sur les paysages, la vie d'un réseau d'une centaine éco-jardiniers en transfrontalier enrichi de 24 nouveaux côté français, une implication de centaines d'habitants dans les opérations de plantations, des propositions d'offres sur le territoire de produits locaux via les producteurs ou dans les restaurations scolaires, et aussi par la reconnaissance de savoir-faire de producteurs, de produits, de recettes de restaurateurs sur le territoire, des mobilisations de milliers de jeunes dans des chantiers nature, dans des projets scolaires ou dans des projets qui lient enseignement et entreprise...

L'autre aspect important a été la démultiplication d'actions des partenaires du Parc naturel régional, les communes, les intercommunalités, les associations dans leurs propres actions qui concourent aux engagements de la Charte.

Continuer à faire de notre territoire de vie, une pépite qui mérite sa reconnaissance nationale en « Parc naturel régional », et aussi européenne en « transboundary park » est notre affaire, l'affaire de chacun.

Le bilan de cette année 2014 conforte la volonté de poursuivre notre ambition de la charte tout en restant proche du terrain, et dans un lien de proximité avec les habitants et ses acteurs.

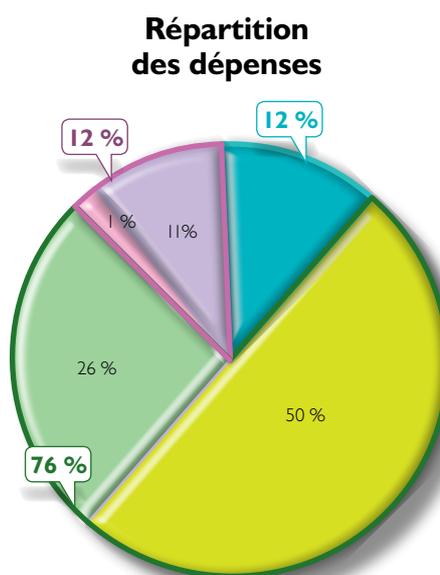
A toutes et tous, je vous souhaite une bonne lecture.

Budget 2014	p.4
Des élus engagés	p.6
Installation du comité syndical représentant les communes	p.6
Signature de la convention triennale avec la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole	p.7
Vocation 1 - Terre de Solidarités où s'invente entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter	p.8
Observer les paysages pour témoigner de leur évolution	p.8
Une signalétique dédiée « Arbres remarquables »	p.10
Identification des éléments de trame écologique	p.10
Fin des panneaux publicitaires à Condé-sur-l'Escaut	p.11
Des porter-à-connaissance pour les communes	p.12
Vocation 2 - Terre de nature et de patrimoine	p.13
Animation du réseau local de Natura 2000	p.13
Gestion du Site de nature d'Amaury	p.14
Requalification écologique de la Scarpe.....	p.14
Signalétique des sites naturels	p.15
Les écogardes ont l'œil	p.15
Eco-jardins : un réseau élargi depuis 2014	p.16
Des plantations en hausse.....	p.17
Animation du SAGE	p.18
Vocation 3 - Terre de développement réfléchi	p.20
Pérenniser les exploitations agricoles	p.20
Maintenir et développer l'élevage.....	p.21
Des chantiers d'élégage pour alimenter la filière bois-énergie	p.22
Co-construction de journées d'échanges entre professionnels du tourisme	p.23
Faciliter les consommations locales	p.24
8 ^e édition du Jury des Fins Gourmets.....	p.25
Le Nord mis à l'honneur au salon de l'Agriculture	p.25
Accompagnement d'une course éco-responsable	p.26
Trois nouveaux circuits de randonnée.....	p.26
Pévèle en selle sous l'angle de l'accessibilité	p.27
Vocation 4 - Terre de mobilisation	p.28
Plus de 100 jeunes mobilisés contre la Renouée du Japon	p.28
Premier Camp de l'innovation transfrontalier	p.28
Nos P'tites fabriques d'ici	p.29
Appel à projets scolaires : 45 classes accompagnées par le Parc	p.30
Des écogardes juniors à Odomez	p.32
Un rallye nature dans la réserve naturelle régionale de Vred	p.33
Des saules plantés par les enfants à Rosult	p.33
Plantation d'un verger communal à Saméon	p.33
10.000 personnes en séjours éducatifs dans les équipements	p.34
60 agents communaux certifiés «écophyto»	p.36
Au-delà du territoire	p.37
Nouvelle gouvernance du Parc naturel transfrontalier	p.37
4 ^e rencontre des élus du territoire transfrontalier	p.38
Transparcnet meeting	p.38
Rencontres culturelles transfrontalières	p.39
Clôture du projet européen WECAN	p.39
Clôture du projet Européen DOSTRADE	p.39

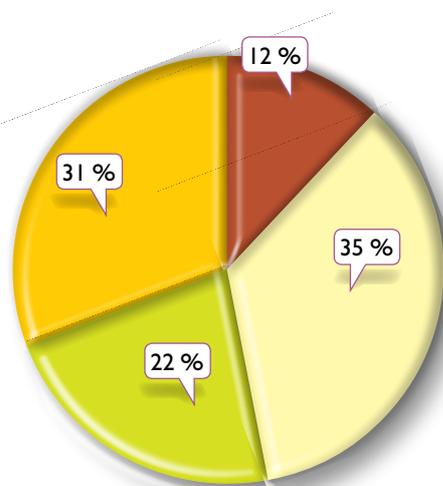


Budget ordinaire de fonctionnement et investissement 2014 du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

	Dépenses 2014
■ Administration générale	992 842,55 €
■ Charges diverses de gestion courante	653 506,23 €
■ Charges de personnel	339 336,32 €
■ Dispositif écogardes	154 355,20 €
■ Charges diverses de gestion courante	17 642,42 €
■ Charges de personnel	136 712,78 €
■ Investissement	152 515,40 €
TOTAL	1 299 713,15 €



Répartition des recettes



- Administration générale
- Charges diverses de gestion courante
- Charges de personnel
- Dispositif écogardes
- Charges diverses de gestion courante
- Charges de personnel
- Investissement

- Conseil régional Nord-Pas de Calais
- Conseil général du Nord
- Territoire (SCI et EPCI)
- Fonds propres / Amortissements

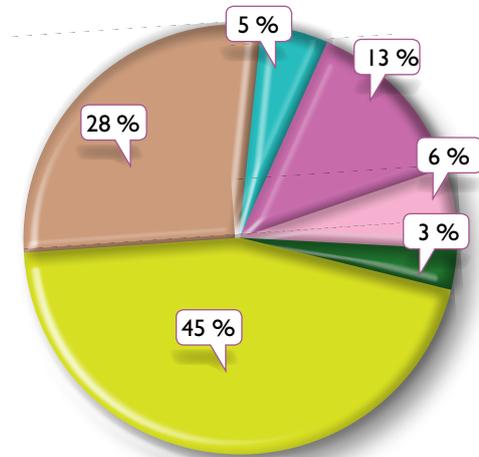
Pour mémoire, il convient en outre de mentionner ici le budget mobilisé par **Espaces naturels régionaux** pour la mise en œuvre de la Charte. Ce dernier s'élève à 1 118 047,43 € pour l'année 2014.

Programme d'actions 2014

	Dépenses 2014
■ Pilotage et suivi de la Charte	129 578,86 €
■ Sensibilisation des acteurs et faire-savoir	62 226,77 €
■ Aménagement du territoire et paysage	30 227,14 €
■ Ressources naturelles et eau	456 641,97 €
■ Développement réfléchi	280 831,37 €
■ Mobilisation et participation en faveur du territoire	57 503,06 €
TOTAL	1 017 009,17 €

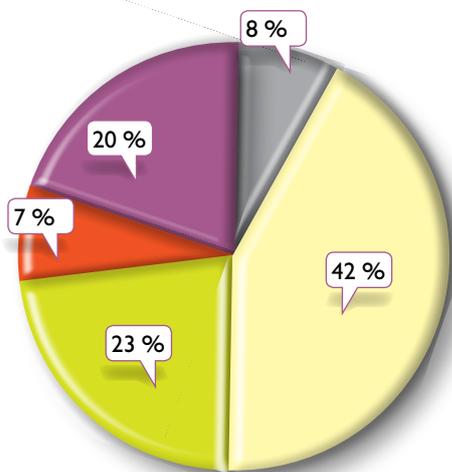


Répartition des dépenses



- Pilotage et suivi de la Charte
- Sensibilisation des acteurs et faire-savoir
- Aménagement du territoire & paysage
- Ressources naturelles & eau
- Développement réfléchi
- Mobilisation et participation en faveur du territoire

Répartition des recettes



- Conseil régional Nord-Pas de Calais
- Conseil général du Nord
- Etat
- Union européenne
- Autres (Agence de l'eau, EPCI...)



Installation du comité syndical représentant les communes

La vie institutionnelle a été marquée en 2014 par le changement des membres du Syndicat des communes intéressées (SCI). Les élections municipales ont en effet entraîné des modifications à la tête des communes et dans les conseils municipaux.



L'installation du comité syndical et l'élection des membres du bureau du SCI a été organisée en juin. Plus de 75% des élus du Comité syndical entament un premier mandat au SCI et parfois aussi au sein de leur commune. Pour les accompagner dans leurs nouvelles responsabilités, le Syndicat mixte a mis en place des sessions d'intégration. La moitié des 130 délégués communaux a participé à l'un des quatre premiers « Petits Formats » organisés à leur intention en novembre pour expliquer ce qu'est le Parc naturel régional et ce que dit la Charte. A l'issue de ces réunions, les participants sont repartis avec des outils de communication et notamment une vidéo « Votre Parc en 6 minutes » destinée à être diffusée en conseil municipal. Chaque délégué communal dispose désormais d'une boîte gmail et d'un mot

de passe permettant l'accès au site des élus du Parc. Sur ce site internet privé, ils retrouvent les documents essentiels (Charte, statuts, etc.), les résumés des comités syndicaux, les actualités du Parc, leurs rendez-vous (sous forme d'un agenda) ainsi qu'un espace d'expression (forum).



Signature de la convention triennale avec la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole

Signataire de la Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut comme les 4 autres intercommunalités du territoire, Valenciennes Métropole a signé en novembre une convention à trois ans avec le Syndicat mixte du Parc.

Avec plus de la moitié de ses communes classées Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 4 « villes-portes » et une commune associée ayant toutes approuvé les orientations et les mesures inscrites dans la Charte 2010-2022, l'agglomération et le Parc naturel régional mènent déjà des actions conjointes depuis de nombreuses années. La convention renforce les partenariats dans 5 domaines précis d'intervention : le plan climat, la trame verte et bleue, l'urbanisme, le patrimoine-tourisme et la mobilisation des habitants. Dans les trois prochaines années, ils travailleront plus particulièrement ensemble au développement de la filière bois-énergie, à la promotion des circuits courts agricoles, à la liaison entre les sites de Chabaud Latour à **Condé-sur-Escaut** et d'Amaury à **Hergnies** et **Vieux-Condé**, à un urbanisme innovant, ou encore à l'accompagnement d'initiatives citoyennes.



Valérie Létard, Présidente de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et Erick Charton, Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, signataires de la convention.

**ET AUSSI
EN 2014**

- 5 comités syndicaux du Syndicat mixte.
- 3 comités du Syndicat des communes intéressées dont un organisé à **Wallers** avec visite de la commune.
- 9 réunions de bureau.



Observer les paysages pour témoigner de leur évolution

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut s'est doté depuis 2009 d'un Observatoire photographique des paysages co-animé par le Syndicat mixte du Parc et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique).

Cet outil d'approche et de suivi de l'évolution des paysages grâce à la photographie compare des photos prises aux mêmes lieux et à des temps différents. Il est ainsi possible de remarquer des changements parfois surprenants.

Reconduction des photos de l'Observatoire

Depuis 2009 trois reconductions successives des 60 points de vue sélectionnés ont été menées. Une 4^{ème} campagne a été réalisée lors de l'été 2014. Sur 60 points de vue, la quasi-totalité (53) a connu des évolutions répertoriées lors de l'analyse. Ces évolutions ont un impact variable sur les paysages, les changements constatés peuvent

aller du simple entretien de plantation ou de jardin pavillonnaire à la construction de bâtiments, ou de quartiers par exemple.

2 points de vue ont connu des évolutions irréversibles faisant radicalement changer l'occupation du sol et remettant en question la possibilité ou l'intérêt de ces points de vue.

Il a été constaté pour un nombre significatif de photographies une fermeture importante des paysages du fait du développement naturel de la végétation. Ces fermetures sont observées le long de cours d'eau ou canal, de voie ou chemins, pépinières, du fait de l'absence d'intervention humaine d'entretien, volontaire ou non, publique ou privée.



© Fathin Roux

Organisation d'un concours photo

Un concours photo ouvert à tous sur le thème des sites paysagers remarquables du territoire a été organisé entre avril et juin sur 14 sites naturels désignés par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Sur un même site, une photographie devait être réalisée trois fois, avec le même cadrage, sur la durée du concours afin d'obtenir trois vues d'un même paysage à des temps différents. Le jury et les 9 participants se sont réunis en septembre pour désigner les lauréats, la désignation s'est faite par un vote de l'ensemble des participants et a été l'occasion d'échanges très riches sur la photographie et sur les paysages du territoire. Les lauréats ont reçu des bons d'achats pour du matériel photographique, des livres ou des produits du terroir.

Des sorties découvertes

Dans le cadre de l'Observatoire Photographique Transfrontalier des Paysages, une balade paysagère en novembre a réuni une quinzaine de participants autour de Nicolas Selva, paysagiste. La promenade, depuis l'écluse de **Warlaing** jusqu'au marais de Sonnevile, a donné à voir des paysages de prairies bordées de saules têtards le long de la Scarpe, de la Traitoire en passant par la ferme d'Hyverchies à **Wandignies-Hamage** et en découvrant au passage certains points de vue de l'observatoire. Etienne Louis, archéologue – historien, a livré un éclairage érudit mêlant histoire, archéologie, géologie, géographie pour mieux comprendre les paysages du site.

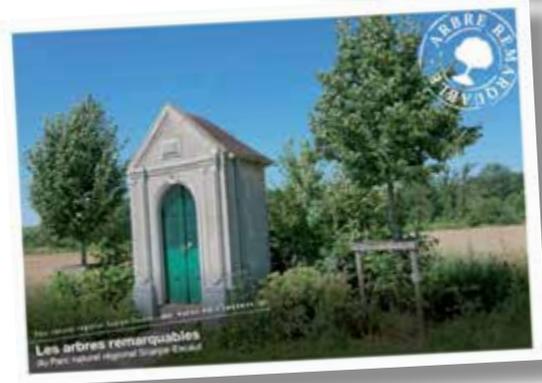
En octobre, c'est pour s'initier à la photographie de paysage et à la technique « Observatoire » que se sont réunis 12 participants sur le pré des Nonettes à **Marchiennes**. Guidés par la photographe professionnelle en charge de la 4^{ème} campagne photographique de l'Observatoire, ils ont pu appréhender quelques clés méthodologiques de prise de vue et reconsidérer la manière de prendre et de choisir les photos.





Une signalétique dédiée « Arbres remarquables »

En novembre a été installée une signalétique au pied de chacun des 48 arbres remarquables du territoire implantés sur un espace public ou visible depuis l'espace public... Les élus, invités à une présentation de l'opération organisée à **Pecquencourt**, ont pu prendre livraison des cartes postales et des posters de promotion.



Identification des éléments de trame écologique

Dans la continuité du travail engagé en 2013 sur six communes classées, le Parc a poursuivi sur treize nouvelles communes* la cartographie fine des éléments constitutifs de la trame écologique et des paysages : boisements, haies, fossés, mares, etc.

Ces données localisées viennent enrichir les bases du Système d'Information Géographique (SIG) du Parc.

Elles sont une source d'information extrêmement précise pour la mise en place opérationnelle des actions d'aménagement et de protection du patrimoine naturel.

* Communes concernées : Coutiches, Hasnon, Millonfosse, St-Amand-les-Eaux, Aubry-du-Hainaut, Nivelles, Thun-St-Amand, Maulde, Mortagne-du-Nord, Château-l'Abbaye, Bruille-St-Amand, Vieux-Condé et Odomez.



Fin des panneaux publicitaires à Condé-sur-l'Escaut

Dans les communes classées Parc naturel régional, une réglementation spécifique concernant l'affichage publicitaire s'applique, visant à limiter la pollution visuelle que constitue souvent l'implantation au bord des routes de multiples panneaux publicitaires.

Accompagnée par le Parc naturel régional, **Condé-sur-l'Escaut** a réussi à faire enlever une première dizaine de panneaux en 2014.

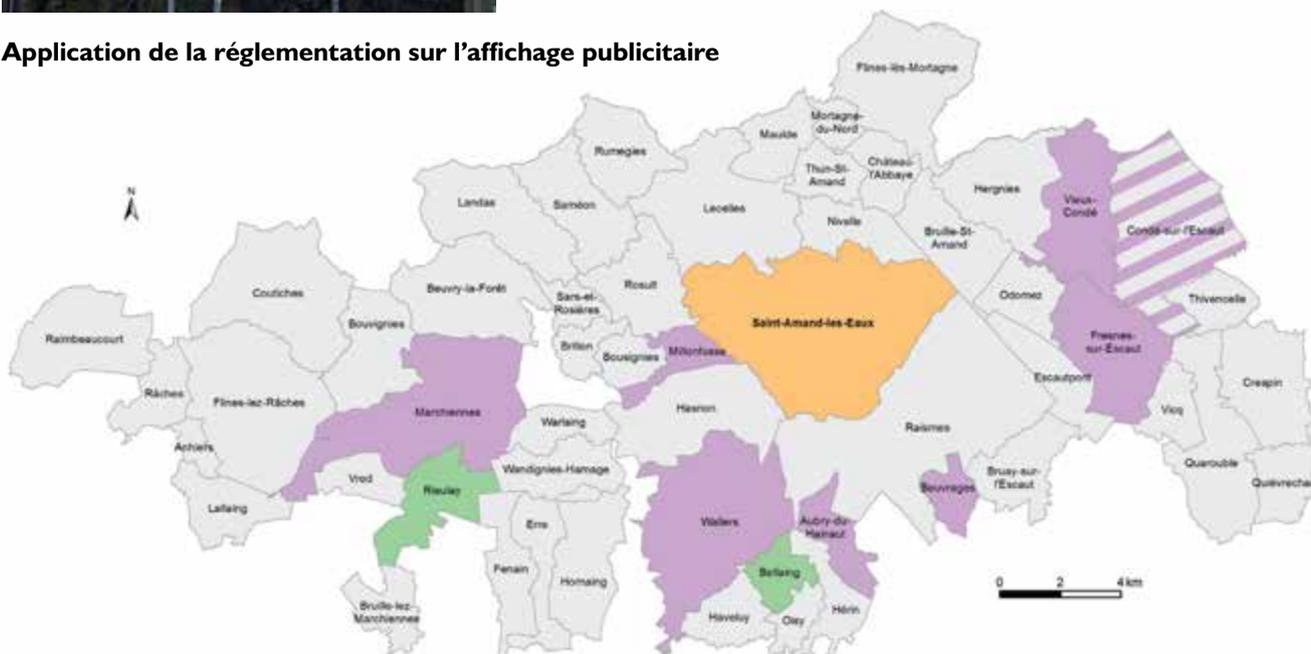
Le Parc a assisté la commune pour la réalisation d'un inventaire complet des dispositifs présents, et proposé l'appui d'un prestataire spécialisé pour analyser sur le plan réglementaire et juridique les solutions envisageables.

Il a également accompagné la commune pour mettre en place les démarches adaptées au démontage amiable des panneaux.

Ainsi, fin 2014 sur l'ensemble du territoire du Parc, on compte 11 communes ayant agi sur la publicité pour améliorer leur cadre de vie, que ce soit au travers du démontage complet ou par la mise en place d'un Règlement Local de Publicité : **Rieulay, Bellaing, Saint-Amand-les-Eaux, Marchiennes, Millonfosse, Aubry du Hainaut, Beuvrages, Vieux-Condé, Fresnes-sur-Escaut, Wallers-Arenberg et Condé-sur-l'Escaut.**



Application de la réglementation sur l'affichage publicitaire



Communes où la réglementation en vigueur est appliquée :

- Communes en conformité en 2007
- Communes ayant bénéficié de l'accompagnement du Parc pour une application stricte de la réglementation
- Communes ayant bénéficié de l'accompagnement du Parc pour la mise en place d'un Règlement Local de Publicité (RLP)

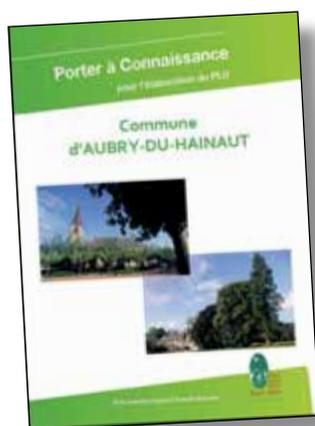
Communes où la réglementation en vigueur est en cours de mise en conformité :

- Communes bénéficiant de l'accompagnement du Parc pour une application stricte de la réglementation
- Communes n'ayant pas engagé de démarche particulière



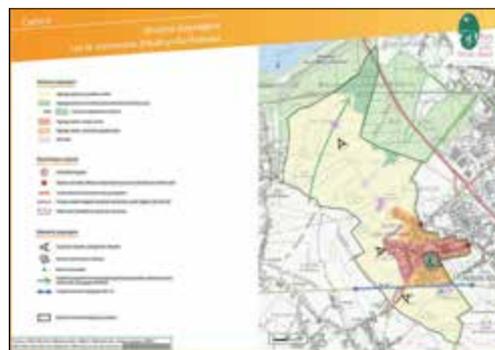
Des porter-à-connaissance pour les communes

En 2014, quatre documents dit « porter-à-connaissance » ont été réalisés et trois transmis aux communes classées s'engageant dans la réalisation ou la révision de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Aubry-du-Hainaut, Hergnies et Wandignies-Hamage.



Par le biais de ce document, le Syndicat mixte transmet à la commune et au bureau d'étude l'ensemble des informations réglementaires ou techniques dont il dispose : études, cartes, bases de données... Complémentaire du porter-à-connaissance des services de l'État, ce document met en relief de façon claire et précise les grands enjeux que le Parc a identifiés sur la commune concernée et les points sur lesquels il sera vigilant dans le futur document d'urbanisme. Il sert notamment de fil directeur pour l'avis que le Syndicat mixte du Parc sera amené à prendre lors de l'arrêt projet du PLU. Depuis 2014, le porter-à-connaissance fait

l'objet d'une présentation ce qui permet d'explicitier le document et d'échanger sur les pistes de travail pour lesquelles le Parc peut fournir un appui poussé à la commune.



ET AUSSI EN 2014

- Participation aux 5èmes journées d'échanges du réseau des observatoires de territoire des PNR et de l'information géographique du 15 au 17 octobre dans le PNR des Landes de Gascogne.
- Participation et contribution aux réseaux régionaux SIG (groupe de travail occupation du sol, Catalogage Inspire).
- Contribution au réseau EVA de la Fédération des PNR de France.
- Finalisation des synthèses communales de l'inventaire du patrimoine bâti sur le secteur du Cœur de Nature (14 communes) et notamment d'un ensemble de cartographies par commune localisant l'ensemble des éléments repérés.
- 91 avis ont été rendus par le Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut en 2014.
- Rédaction d'une note d'opportunité sur un projet de parc éolien au regard des impacts paysagers et environnementaux, pour les élus de **Quarouble, Crespin et Quiévrechain**.
- Présentation des résultats de l'étude d'aménagement du site de l'ancien Lycée à **Vieux-Condé** lors du salon Project City à Lille le 23/10.
- Participation à l'élaboration du nouveau Plan pluriannuel d'investissement de l'EPF et préparation d'une convention EPF/ENRx/Parcs naturels régionaux.
- Démarrage de 3 études d'aménagement durable dans les communes de **Vred, Wandignies-Hamage et Raimbecourt**.
- Organisation d'une session de formation au « référentiel RENOUER » (comment mobiliser les outils du renouvellement urbain en milieu rural) à destination des élus et personnels techniques des communes et intercommunalités.



Animation du réseau local de Natura 2000

Le réseau Natura 2000 créé par l'Union européenne est un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats. Le Parc naturel régional est concerné par 3 Zones spéciales de conservation (ZSC) et une Zone de protection spéciale (ZPS) qui se poursuit en Wallonie.



Animation des Zones spéciales de conservation

Les documents d'objectifs ayant été validés en 2005 pour deux d'entre eux et en 2012 pour le dernier, le rôle du Syndicat mixte est depuis d'animer le réseau des acteurs concernés (propriétaires privés et publics, intervenants sur les sites, etc.) dans l'objectif de préserver les espèces et leur habitat. Le Syndicat mixte incite ainsi les acteurs à signer des contrats Natura 2000 sur 5 ans ou à s'engager dans des chartes Natura 2000 (5 à 10 ans). Ces deux dispositifs permettent des financements ou des avantages fiscaux aux propriétaires, bailleurs ou locataires qui s'engagent, en réalisant des travaux d'entretien pour maintenir la biodiversité des sites. Le Syndicat mixte assure l'accompagnement avant, pendant et après les travaux réalisés par des prestataires (31 opérations suivies en 2014 comme par exemple des chantiers d'entretien de saules, la création de mares ou encore la mise en place de berges en pente douce).

Élaboration du document d'objectifs de la Zone de protection spéciale

Après 3 ans et demi de concertation et de rédaction, l'élaboration du document d'objectifs de la Zone de protection spéciale (ZPS) « Vallée de la

Scarpe et de l'Escaut » s'est achevée en décembre 2014. Le document a été validé le 2 décembre par le comité de pilotage. Plusieurs actions sont désormais possibles selon le type de milieu concerné, comme par exemple : l'entretien des milieux ouverts par débroussaillage léger, visant à maintenir des milieux ouverts, la création et l'entretien de clairières, la gestion extensive de prairies de fauche humides et retard de fauche, l'entretien de haies localisées.

Évaluation des incidences de projets sur les sites Natura 2000

Le syndicat mixte est également sollicité pour rendre des avis sur des permis de construire à délivrer dans la zone. En 2014, 21 dossiers ont été étudiés (construction d'une crèche, agrandissement d'un hangar agricole, extension d'un camping, etc.), 8 dossiers relevant de la loi sur l'eau (création d'un plan d'eau, restauration de berges, etc.) ainsi que 9 études de projets de manifestations sportives se déroulant sur un site Natura 2000.





Gestion du Site de nature d'Amaury

Le site de nature d'Amaury, d'une surface d'environ 160 hectares, est la propriété du Syndicat mixte du Parc pour 90 ha et du Département du Nord au titre des Espaces naturels sensibles (ENS) pour 70 ha. Il est situé sur les communes d'Hergnies, de Vieux-Condé, d'Odomez et de Bruille-Saint-Amand.

Un important travail de révision de son plan de gestion a été effectué de 2012 à 2014, suivi par un comité de pilotage multi-partenarial, pour aboutir à la validation du nouveau plan de gestion du site de nature pour les années 2013 à 2022.

Afin de suivre la mise en œuvre du nouveau plan de gestion, une nouvelle gouvernance locale a été installée, un comité consultatif de gestion a été institué en novembre 2014. Co-présidé par le Syndicat mixte du Parc et le Département du Nord, il regroupe des représentants des administrations compétentes, des associations d'usagers (très nombreux sur le site), l'Association de développement des équipements du Parc (ADEPSE), des fédérations de chasse et de pêche, des associations naturalistes, etc. Parallèlement, des comités techniques réguliers se sont réunis pour traiter quelques points dans le détail.

La délégation de gestion du Département du Nord confiée au Syndicat mixte du Parc a été renouvelée et élargie par la signature d'une convention-cadre pour toute la durée du nouveau plan de gestion, définissant les rôles, responsabilités et engagements de chacun pour la bonne mise en œuvre du Plan de gestion.



Requalification écologique de la Scarpe

Le Syndicat mixte du Parc et la Fédération de Pêche du Nord ont accompagné la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut pour mener les travaux de requalification écologique de la Scarpe aval.



La Traitore a repris son cours et les poissons peuvent de nouveau circuler entre la Scarpe et ce cours d'eau. En plus des 7 seuils successifs aménagés pour faire disparaître une chute d'eau de quelques dizaines de centimètres que les poissons ne pouvaient pas franchir, des plantations ont été réalisées sur les conseils du Parc dans le but d'intégrer l'aménagement dans le paysage, de favoriser le maintien des berges ou encore de renforcer la trame écologique au niveau de cette confluence. Ce projet ambitieux a pu voir le jour grâce au partenariat entre ces deux structures et l'appui financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et de l'Europe.

Signalétique des sites naturels

Afin d'améliorer la signalétique à l'entrée des sites naturels gérés par le Parc et pour informer le public sur l'histoire, la biodiversité et la gestion conservatoire menée sur chacun d'entre eux, le Syndicat mixte a finalisé l'implantation de panneaux d'accueil de plusieurs sites naturels. Ils sont installés à l'entrée de la Réserve naturelle régionale de la Tourbière de **Vred**, de la

Réserve naturelle régionale du Pré des Nonnettes (**Marchiennes**), du Marais de Sonnevile (**Wandignies-Hamage**), de la Pelouse métallicole de **Mortagne-du-Nord** et du Val de Vergne (**Hergnies**). La réalisation de ces panneaux a pu être possible en partie grâce aux soutiens financiers de l'Europe et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.



Les écocardes ont l'œil

En plus de leur mission de sensibilisation, les écocardes du Parc assurent une surveillance environnementale du territoire. Chaque mois, ils ont en moyenne patrouillé dans 27 communes, ce qui leur a permis notamment de signaler 93 dépôts sauvages et d'intervenir pour 9 brûlages de déchets, 2 pollutions de cours d'eau et 5 infractions relevant de la Loi sur l'eau. Les écocardes ont également un rôle de conseillers techniques auprès des communes pour l'aménagement, la taille et les plantations.





Éco-jardins : un réseau élargi depuis 2014

Les éco-jardins sont nés en 2011 d'une initiative du Parc belge voisin, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Ce dispositif a été élargi au Parc naturel régional Scarpe-Escaut cette année. 24 nouveaux éco-jardiniers se sont inscrits et rejoignent donc un réseau transfrontalier constitué aujourd'hui de 120 personnes.



Dans ce réseau, les jardiniers s'engagent à jardiner naturellement ou à progresser dans leurs pratiques. Ils sont accompagnés par une personne du Parc naturel qui anime le réseau et organise des rencontres pour échanger entre eux (cette année, deux sorties autour des plantes comestibles : un atelier découverte et un atelier cuisine).

Les éco-jardiniers s'engagent à attirer et à accueillir la faune et la flore (en installant par exemple des haies variées, une mare, un verger, un coin de prairie fleurie, etc.), à jardiner sans pesticide et à favoriser un engrais maison (compost), à privilégier les plantes locales et à partager son expérience avec son voisinage. De son côté, le Parc naturel apporte de la technicité : comment installer un nichoir, comment pratiquer la rotation des cultures, etc.). Proche des habitants, cette action participe

aux finalités de la Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut en : favorisant la biodiversité, en protégeant les ressources naturelles, en restaurant la trame écologique, et bien sûr en créant du lien social.

Deux journées conviviales ont été organisées pour permettre aux éco-jardiniers d'échanger leurs trucs et astuces, et de visiter d'autres jardins. Les participants ont reçu une plaque « Eco-jardins » lors d'une cérémonie officielle.

Des jardiniers prennent le relais

Quatre jardiniers du groupe ont été formés par le Syndicat mixte pour devenir des « écojardiniers relais », l'objectif étant que ces personnes connaissent les enjeux du territoire et participent aux visites de nouveaux éco-jardins susceptibles d'être reconnus ainsi qu'aux visites de suivi.

Avec le Syndicat mixte, ils ont organisé et proposé au grand public une journée « portes ouvertes des jardins » de 11 éco-jardins en septembre : environ 260 visiteurs, venant notamment de **Coutiches, Lille, St Amand, Valenciennes, Phalempin, Marly, Millonfosse, Château L'Abbaye, Lecelles, Raismes, Rumegies, Masny, Douai, Bruille St Amand, Hergnies, Escaupont, Vieux-Condé** et de Belgique ont pu y découvrir les aménagements et les plantations réalisés par les éco-jardiniers.

Plusieurs partenariats engagés

Durant cette même année, le Syndicat mixte a réalisé 35 visites de jardins pour des conseils en aménagement, plantation, inventaire, plan de jardin, etc. et a développé 16 partenariats : inscription de 12 jardins partagés dans le réseau, animation du jardin collectif d'une maison de retraite de **Marly**, intervention au lycée horticole de Raismes pour sensibiliser les futurs professionnels, projet de jardin pédagogique au collège de **Waller** et projet de jardin pédagogique intergénérationnel avec la commune de **Vred**. Environ 120 personnes (éco-jardiniers, partenaires de l'opération et particuliers) reçoivent régulièrement la « lettre d'info jardin au naturel » réalisée par le Syndicat mixte.



Des plantations en hausse

En complément de l'opération régionale Plantons le décor® qui permet aux communes, aux entreprises et aux habitants d'acheter des plantes et des arbres auprès de pépiniéristes locaux, le Syndicat mixte a également proposé des variétés adaptées aux plans d'eau. La remise des commandes a été accompagnée de conseils en plantation fournis par les agents du Parc. 600 perches de saules originaires des sites naturels gérés par le Parc ont également été distribuées gratuitement pour inciter à la plantation de cet arbre emblématique du Parc. Au final, ce sont 7950 arbres et arbustes

(contre 1850 en 2013), 250 fruitiers (contre 75 en 2013) et 650 perches de saule qui ont été distribués. Ainsi, environ 150 personnes ont été accueillies au poste écogardes.

Le Syndicat mixte a également accompagné le programme Plantons dans nos communes développé par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut : 20 projets de plantation des communes du Parc ont été directement suivis (schémas de plantation, conseils de gestion) par le Syndicat mixte avec des végétaux financés à 100% par la communauté d'agglomération.





Animation du SAGE

Le Syndicat mixte du Parc a été désigné maître d'ouvrage du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval. A ce titre, il anime la Commission locale de l'eau, pilote et organise la gouvernance de la mise en œuvre du schéma, réalise les études et les outils de communication nécessaires.

La restructuration et le renouvellement de la Commission locale de l'eau a été, en 2014, une étape prioritaire tenant compte de la réforme des collectivités territoriales et des élections municipales. Il en est de même pour les premiers travaux de révision du Schéma, actée en février 2014 en séance plénière. Cette première étape consiste à mettre à jour le diagnostic et à réaliser des études ou travaux complémentaires pour approfondir notamment la connaissance sur le changement climatique, l'érosion-ruissellement ou encore les phénomènes d'inondations. Une conseillère technique a été recrutée grâce aux financements des établissements publics de coopération intercommunale du territoire du SAGE. Elle vient ainsi épauler l'animatrice du SAGE. En plus de la révision du SAGE et de l'animation de la nouvelle Commission locale de l'eau, deux grands volets sont traités par l'équipe : copilotage de la Stratégie locale de gestion des risques inondations, suivi de l'ORQUE Scarpe aval sud et du Contrat d'action pour la ressource en eau (CARE).

Jardin au naturel

Créée en Scarpe-Escout, cette opération vise à sensibiliser simultanément clients et vendeurs des magasins proposant des produits liés au jardinage. Les enseignes du territoire ont donc disposé cette année encore d'outils de communication à placer dans leurs espaces de vente. Les commerciaux ont été formés pour proposer des alternatives à la vente de produits phytosanitaires.



ET AUSSI EN 2014

Organisation d'une animation grand public sur les plantes sauvages comestibles (reconnaissance, cueillette et cuisine) à **Vieux-Condé** (13 participants).



- Accompagnement de la commune de **Vred** dans l'acquisition d'une mare attenante, à forte valeur écologique et dans la recherche de financement pour la restaurer et l'entretenir.
- Suivi des deux frayères à brochets aménagées à **Marchiennes et Wallers**, accompagnement des propriétaires dans leur gestion.
- Actions de communication liées au SAGE lettre d'information (H2O)rizon, journée d'échange sur les inondations, site internet du SAGE, page facebook jardin au naturel.
- 3 manifestations : Fl'oraily de **Rieu-lay** (stand jardin au naturel et animation reconnaissance des plantes sauvages comestibles), Journée Verte de **Douai**, Le bonheur est dans le jardin à **Marly**. Plus d'une centaine de personnes touchées.
- Deux sorties nocturnes organisées dans le cadre de Fréquence Grenouille à **Vred** et à **Marchiennes**.
- Participation, durant deux jours en novembre, au Festival de l'Arbre organisé par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut sur la commune **d'Haveluy** (animation en classe et plantation de 105 arbres composant une haie diversifiée et deux cerisiers haute-tige avec les élèves, puis animations sur stand).
- Accompagnement de collectivités dans leur projets afin de prendre en compte le SAGE et/ou de concourir à l'atteinte de ses objectifs : Communauté d'agglomération du Douaisis, **Coutiches**, Département du Nord, **Lallaing**, Noréade, **Orchies, Rieu-lay, Roucourt, Saint-Amand-les-Eaux**, SMAHVSBE, **Somain, Thun-Saint-Amand, Vred**. Les projets étaient aussi variés que la reprise en gestion d'un terail-station d'épuration, qu'un projet de création de maison de l'eau, de limiter l'impact d'un projet d'atelier technique municipal sur une zone humide, compenser un aménagement de voirie, entretenir un cours d'eau, créer une station d'épuration, etc.
- Accompagnement de la Sous-préfecture de **Valenciennes** dans l'organisation des journées européennes du patrimoine.
- Accompagnement des projets de trames écologiques de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de Valenciennes Métropole, de la Communauté de communes Pévèle Carembault et participation au groupe de travail régional.
- Suivi piézométrique mensuel des nappes superficielles.
- Télésurveillance quotidienne des niveaux des cours d'eau, suivi des ouvrages moines en zones humides (forêts domaniales, marais...).
- Conseils ponctuels auprès de particuliers (**Bousignies, Coutiches, Escaupont, La Sentinelle, Milonfosse, Mortagne-du-Nord, Raismes, Saint-Amand-les-Eaux, Valenciennes, Wallers**) concernant la création et la gestion de mare, ainsi que sur l'entretien et la gestion de zones humides.
- Création d'une mare à **Flines-Lez-Mortagne** sur un terrain communal.
- Mise à disposition d'un stagiaire pour la commune de **Wallers** afin d'étudier les valorisations potentielles du patrimoine écologique et historique de la commune à travers la création de sentiers de randonnées, d'interprétation.
- Réalisation de deux dossiers de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour le compte de particuliers.
- Avis sur dossier : carrière Pluchart, VNF, PLU de **Flines-Lez-Mortagne, Hergnies, Wandignies-Hamage**.
- Contribution aux travaux de révision du SDAGE.
- Participation des écogardes à l'assemblée générale de l'Association Gardes Nature de France dans le PNR des Volcans d'Auvergne et aux échanges techniques sur l'accueil du public dans les milieux naturels et les suivis naturalistes.
- Participation des écogardes au Congrès Européen des Gardes, dans le Parc Nationale de Brijuni, en Croatie où pas moins de 120 Gardes représentant 23 pays européens étaient présents.





Pérenniser les exploitations agricoles

Sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la disparition des terres agricoles au profit de l'urbanisation devient un problème économique majeur puisqu'il reste moins de 400 agriculteurs pour plus de 200 000 habitants.



Pour soutenir la pérennisation des exploitations, le Syndicat mixte, avec l'appui financier de la Région, a engagé plusieurs axes de travail portant à la fois sur le foncier agricole et sur la transmission des exploitations.

Ainsi en 2014, plusieurs journées de sensibilisation ont été organisées en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Douaisis à l'intention des élus. Grâce à des ateliers-débats, les participants ont été sensibilisés à l'intérêt de préserver des terres agricoles dans les Plans locaux d'urbanisme pour recentrer le dynamisme de leur ville ou de leur village autour de l'activité économique engendrée par les exploitants agricoles (circuits courts, approvisionnement restaurants ou cantines en produits locaux, lien social, etc.). 100 personnes ont participé à l'un ou l'autre des ateliers organisés en avril, mai et octobre. Un voyage d'étude de trois jours dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez associant agriculteurs, élus et techniciens a complété en novembre cette phase de formation (26 participants).

programme régional CAAP-Agglomération développé avec la Communauté d'agglomération du Douaisis, cette première étape d'expérimentation a concerné les communes de **Dechy, Anhiers, Lallaing, Râches, Flines-lez-Râches et Raimbeaucourt**. Cet outil cartographique de veille et de connaissance du foncier agricole, adapté au territoire, pourrait notamment servir à rechercher le foncier disponible et mobilisable (dans le cadre de demandes d'installation de nouveaux agriculteurs).

Faciliter la transmission

Cette année, le Syndicat mixte a également poursuivi son programme « Action Transmission » mis en œuvre à l'intention des agriculteurs dans le but de faciliter les transmissions des exploitations agricoles. Deux soirées d'échanges pour débattre sur les constats, les freins et trouver les solutions adaptées localement à la transmission des exploitations agricoles ont été organisées en janvier. En février, une formation de deux jours, animée par le Centre d'études pour le développement d'une agriculture plus autonome et solidaire (CEDAPAS), et permettant de réaliser le diagnostic de sa ferme avant sa cession, a été prise en charge par le Syndicat mixte du Parc naturel régional. Cette action a réuni une quinzaine d'agriculteurs.

Expérimentation d'un observatoire du foncier agricole

Parallèlement, le recrutement d'un chargé d'étude pour un contrat de six mois, a permis de poser les bases d'un outil expérimental appelé RACINE (observation du foncier agricole). Inscrit dans le



Voyage d'étude sur le foncier agricole dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez.



Maintenir et développer l'élevage

En animant un réseau d'agriculteurs-relais, en facilitant des rencontres entre éleveurs français et éleveurs belges, en soutenant les initiatives liées à la valorisation économique de l'herbe, le Syndicat mixte du Parc poursuit un des objectifs inscrits dans la Charte du territoire : maintenir et développer l'élevage.

Le réseau des 13 agriculteurs-relais constitué en 2011 pour faire le lien entre la profession agricole et le Syndicat mixte du Parc a été réuni plusieurs fois en 2014 pour réfléchir et proposer, dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune (PAC), une adaptation des futures mesures agri-environnementales aux enjeux locaux (notamment dans les zones humides).

Le Syndicat mixte a accompagné en 2014, 5 nouveaux agriculteurs désireux d'engager des Mesures agri-environnementales territorialisées (MAET). 13 hectares de prairies ont ainsi pu être contractualisés sur l'enjeu biodiversité, 22 hectares sur l'enjeu Zone humide et 33 sur l'enjeu Paysage Trame verte et bleue.

Plus d'autonomie fourragère

Pour que la viabilité de leur exploitation ne dépende plus des cours du marché agricole mondial (et notamment du prix du maïs ou du soja), plusieurs éleveurs se convertissent à l'autonomie fourragère : le foin obtenu dans leurs prairies doit suffire à l'alimentation de leur bétail. 35 agriculteurs français et belges acteurs du « Groupe herbe », un réseau transfrontalier constitué et animé par le Syndicat mixte du Parc et le Parc belge des Plaines de l'Escaut, échangent régulièrement pour trouver conseils et solutions afin d'améliorer la valeur agronomique de leur prairie. Ils se sont réunis cinq fois en 2014 pour des journées de formation organisées par le Parc sur « Le séchage et le foin en grange », « La betterave fourragère de A à Z », « Les critères variétaux des graminées et des légumineuses », « Le diagnostic des prairies », « Les intercultures fourragères ». Ils ont également organisé, en juillet avec la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais, une journée porte ouverte chez un exploitant agricole dans le cadre du programme « Agriculture et zone humide » pour appréhender l'utilisation de matériels tels que l'herbomètre et mieux connaître le sur-semis. Ce jour-là, 50 agriculteurs ont eu l'occasion de participer à des ateliers tenus par des partenaires sur la conduite du troupeau, les

soins aux animaux spécifiques en zones humides, le choix des espèces prairiales et l'entretien des prairies au regard de la biodiversité et de la qualité des fourrages. Des démonstrations de parc de contention mobile ont également été faites.

Création d'un salon professionnel biennal

Par ailleurs, c'est à Bois de Lessines, dans le Hainaut belge, que s'est tenu en septembre, la première édition du Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère. Cet événement qui sera organisé tous les deux ans en alternance avec les « Journées de l'herbe en Avesnois », se positionne comme le rendez-vous incontournable des éleveurs qui explorent de nouvelles pistes pour relever le défi de l'autonomie.

Quelles semences seront les plus adaptées à ma parcelle ? Quelles sont les meilleures périodes de semis ? Comment réaliser une bonne fumure ? Comment augmenter l'apport de protéines à l'hectare ? Quels sont les rendements d'une culture de trèfle ou de luzerne ? Quelles sont les nouveautés techniques des faucheuses, faneuses, andaineuses et autres machines agricoles ? Les objectifs poursuivis par le 1^{er} Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère sont de faciliter les échanges d'expériences, favoriser la diffusion des informations des centres d'expérimentations vers les agriculteurs, favoriser les conseils techniques personnalisés et redonner une valeur économique à l'herbe, en plus des aspects environnementaux et sociétaux.





Des réflexions pour l'avenir

Un groupe d'éleveurs est également animé pour réfléchir sur l'avenir des filières d'élevage. Il s'agit d'étudier les marges de manœuvre locales pour maintenir et développer des filières d'élevage

viables, vivables et attractives tout en répondant aux enjeux et objectifs du territoire sur trois axes thématiques : la valorisation d'un modèle de production, la valorisation des métiers de l'élevage et l'optimisation du foncier agricole.

Animation locale du Concours des prairies fleuries

Cette année encore, plusieurs agriculteurs du Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont participé au concours des Prairies fleuries organisé par le Parc naturel régional et la Chambre d'agriculture. Fin mai, un jury d'experts composé d'un botaniste, d'un agronome, d'un entomologiste et d'un apiculteur est venu juger les parcelles naturellement fleuries des candidats originaires cette fois de **Saint-Amand-Les-Eaux, Wallers et Denain**.

Ils ont pu ainsi mesurer leur valeur agronomique et leur intérêt pour l'alimentation du bétail. Les résultats du concours ont été proclamés lors de « Terres en fêtes » organisés à la mi-juin à **Tilloy Les Mofflaines**. C'est un exploitant agricole de

Saint-Amand-Les-Eaux, propriétaire d'une prairie humide située en Natura 2000 jugée de grande valeur alimentaire et d'une richesse floristique remarquable (plus de 50 espèces dont une espèce protégée.)



Des chantiers d'élagage pour alimenter la filière bois-énergie

En 2014, quinze saules têtards ont été taillés chez un particulier de **Château l'Abbaye** par un agriculteur-relais du Parc propriétaire d'un grappin depuis 2013 grâce à une subvention de la Région. Un second élagage a eu lieu sur 3 autres saules situés plus en fond de la parcelle. Enfin, un troisième chantier d'élagage a été conduit chez un exploitant agricole. Un prestataire a ensuite procédé au broyage pour déchiqeter le bois. 20,25 tonnes de plaquettes humides ont donc été produites dont une partie vendue directement à la SCIC Bois Energie des Terroirs.

Afin de poursuivre la sensibilisation des agriculteurs à la ressource en bois, une démonstration d'élagage mécanique a été organisée à **Bouvignies** à

laquelle ont participé 36 personnes (agriculteurs, représentants des communautés de communes, des services techniques de communes ou des structures telles Voies navigables de France).



Co-construction de journées d'échanges entre professionnels du tourisme

La certification Charte Européenne du Tourisme Durable, dans laquelle le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est investi, a mis en évidence le besoin pour les prestataires touristiques de se réunir régulièrement pour nouer des partenariats entre professionnels, se former pour un « accueil durable » ainsi que partager l'offre globale du territoire afin d'être capable d'orienter au mieux leur clientèle. Un groupe-projet éducteur comptant 5 prestataires touristiques s'investit aux côtés du Parc depuis 2013 pour co-construire des journées d'échanges entre prestataires touristiques,

baptisées « Voir autrement ! ». En 2014, ce sont 3 journées d'échanges qui ont été proposées sur les secteurs de **Vieux-Condé, Hergnies et Rieulay**. Elles ont réuni respectivement 25, 22 et 34 participants (prestataires touristiques, institutionnels et élus). Au programme : de la taille de verger à la fabrication de produits d'entretien écologiques en passant par le pressage de pommes ou encore la découverte de sentiers transfrontaliers, ces thématiques n'ont désormais plus de secrets pour les professionnels du territoire !





Faciliter les consommations locales

En Scarpe-Escaut, la vente directe sur les lieux de production, les marchés ou en tournée répond à une demande croissante du consommateur qui préfère des produits n'ayant pas effectué des milliers de kilomètres avant d'atterrir dans leurs assiettes. Il y a ici un fort potentiel de développement auprès des habitants, mais aussi auprès des collectivités.



Le Syndicat mixte a pour objectif de faire connaître l'offre des produits locaux et de mettre en relation les producteurs locaux avec d'autres professionnels.

Ainsi, comme chaque année, le Parc a accompagné la commune d'**Hornaing** dans la composition et l'approvisionnement des 5 menus à base de produits locaux qui ont été proposés aux cantines scolaires en 2014. A ces occasions, l'exposition « Je consomme local et de saison » ainsi que des calendriers des saisons ont été mis à disposition par le Parc. Afin d'aller encore plus loin, le Parc a suggéré à la commune dont la cuisine approvisionne également **Bruille-lez-Marchiennes, Wandignies-Hamage, Erre, Warlaing, Rieulay, Tilloy-lez-Marchiennes et Hélesmes**, d'avoir toute l'année un produit local à chaque repas. C'est désormais ce qui est proposé aux enfants. En 2014, c'est également l'école Langevain Wallon de **Pecquencourt** qui a été accompagnée par le Parc dans la mise

en œuvre d'un menu à base de produits locaux au collège Maurice Schumann. A cette occasion, des élèves se sont rendus à la ferme pour rencontrer le producteur bio, François-Henri Lecas, de Saveurs maraîchères à **Flines-Lez-Râches** ainsi que Damien Normand, de l'élevage des Rosières, à **Sars-et-Rosières** qui a fourni l'établissement scolaire en volailles.



8^{ème} édition du Jury des Fins Gourmets



En septembre, le Jury des Fins Gourmets s'est réuni pour déguster produits et recettes de chez nous. Pour la toute première fois, l'événement était accueilli côté français, au lycée hôtelier Notre-Dame-de-la-Providence à **Orchies**. Ce jury, constitué de professionnels et de consommateurs du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, a apprécié le goût, l'aspect, et la présentation des produits et recettes. Les restaurants et les producteurs ont été primés avec des Saules d'or et des Saules d'argent, des prix qu'ils peuvent valoriser dans leurs espaces de vente et de restauration.



Le Nord mis à l'honneur au salon de l'Agriculture

C'est non loin de Filouse, vache de race Rouge flamande, typique du Nord, et mascotte du salon international de l'Agriculture 2014 que le PNR Scarpe-Escaut était présent aux côtés du Département du Nord. Rendez-vous incontournable des amateurs de produits du terroir, de gastronomie régionale et internationale, des grandes cultures et ou encore du tourisme vert, l'édition 2014 a attiré encore plus de monde que les années précédentes avec pas moins de 700 000 visiteurs. Le Pôle Cheval Trait du Nord

et le syndicat d'élevage des Traits du Nord étaient également présents tout au long de la semaine. Les personnels du Parc ont remis des cartes de randonnée, carnets des producteurs, dépliants du Jury des Fins Gourmets ou encore calendriers des saisons. Lors du salon étaient proposés en dégustation par nos équipes du pain d'épices local ainsi que des gaufres fourrées. De quoi donner envie aux visiteurs de se rendre en Scarpe-Escaut découvrir les talents gourmands de nos producteurs locaux !





Accompagnement d'une course éco-responsable

Au fil des ans, la « Course des terrils » a pris de l'ampleur : chaque année, l'événement réunit en moyenne 5000 sportifs sur les terrils en forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers, le dernier week-end de septembre. Mais comment faire pour que l'impact de cette manifestation soit le plus réduit possible au regard de l'environnement ?

Les organisateurs de la Course, déjà soucieux de la préservation du site, souhaitent aller plus loin, donner encore plus de valeur environnementale à

leur événement sportif. L'association de la Course des terrils, la Ville de **Raismes** et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, ont signé en septembre une charte d'engagement qui définit les enjeux de développement durable dans la préparation et le déroulement de la manifestation (éco-responsabilité vis-à-vis des déchets, accessibilité physique et sociale, sensibilisation des participants à l'environnement, etc.). L'association s'engage dans une démarche de progrès pour les prochaines éditions. Le Parc, lui sera force de propositions et d'accompagnement dans la mise en place des actions en veillant attentivement et collectivement au respect de cette charte.

Aymeric Robin, maire de Raismes, Erick Charton, président du Parc naturel régional Scarpe-escaut et Philippe Vendeville, président de la Course des Terrils.



Trois nouveaux circuits de randonnée

Vecteurs de développement économique du territoire, mais aussi de détente et de bien-être, les circuits de randonnée locaux sont gérés par le Syndicat mixte du Parc et le Comité départemental de randonnée pédestre par délégation du Conseil départemental du Nord.

Le Parc, en collaboration avec le Conseil départemental du Nord et la Fédération Française de Randonnée Pédestre, accompagne les communes pour la réalisation de certains projets de développement et de valorisation de l'itinérance sur son territoire.

Ainsi, pour cette année encore, avec le soutien financier du Conseil Départemental, le Syndicat mixte a suivi les communes et les associations

locales dans l'entretien et l'aménagement des circuits de randonnée du territoire (rénovation de passerelles, signalétique, ..) et il a accompagné la création de nouvelles boucles. A ainsi vu le jour à Denain, un cheminement de 12,4 km réalisable en deux boucles : « De la naissance de Denain » au sud et « à l'émergence d'un nouveau monde » au nord. A **Nomain**, c'est « Le circuit des voyettes » de 8,3 km qui a été tracé et balisé. Enfin, à **Marchiennes et Bouvignies** : « Le circuit des Oiseaux », version corrigée de l'ancien circuit devenu difficilement praticable pour les randonneurs, est maintenant un itinéraire pédestre de 12km reliant deux musées d'histoire locale : le musée d'histoire locale de Marchiennes et la Maison de la Colombophilie à **Bouvignies**.

Pévele en selle sous l'angle de l'accessibilité



Fin juin, l'association du Pays Pévélois et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont organisé à **Saméon** la deuxième édition de « Pévele en Selle ». En plus des traditionnelles balades en calèche et des baptêmes de poneys plusieurs animations inédites ont pu être créées pour cette journée placée sous le signe de l'accessibilité à tous les publics. Toutes les animations ont en effet été construites avec des prestataires sensibles au rôle de médiateur que peut jouer le cheval avec des enfants ou des adultes en situation de handicap physique, mental ou moteur : ateliers de pansage et parcours de découverte à la fois sensorielles et artistiques, démonstrations de haute voltige,

activités de nature-découverte et présentations de matériels adaptés aux personnes en situation de handicap par le Pôle Cheval Trait du Nord.



ET AUSSI EN 2014

- Travail en interparcs (ENRX) sur l'agriculture
- Travail en interparcs (ENRX) sur les sports de nature / sport santé-bien-être : partenariat avec la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports.
- Suivi du partenariat avec les Gîtes de France : convention, labellisation panda, accompagnement sur l'avenant de qualification « sport nature bien-être ».
- Développement du partenariat avec le réseau « Accueil paysan » et le lancement d'une expérimentation sur le tourisme social.
- Charte européenne de tourisme durable (CETD) : déjà engagé dans les volets I (stratégie touristique durable territoriale) et II (accompagnement des prestataires touristiques dans une démarche de progrès), le PNR Scarpe-Escaut s'est engagé dans le volet III de la CETD. Il s'agit d'amener les tour-opérateurs et organismes en charge de la vente de séjours à intégrer eux aussi une démarche durable. En 2014, c'est Place voyages, autocariste basé à Trith-St-Léger, qui s'est engagé dans la démarche pour proposer des prestations dans les 3 Parcs du Nord-Pas de Calais.
- Contribution aux échanges de la Fédération nationale des Parcs sur le tourisme social, les sports de nature, le tourisme et les mesures agri-environnementales ainsi qu'à la commission agriculture.
- Organisation d'une journée Grand Format spécial « Chevaux de trait dans les communes » permettant de réunir au Pôle Cheval Trait du Nord à Saint-Amand-Les-Eaux les élus des communes, des intercommunalités, de la Région et du Département autour des professionnels de la traction équestre.
- Réalisation d'un guide-conseils à l'intention des communes « Utilisations du cheval Trait du Nord en milieu rural ou urbain »





Plus de 100 jeunes mobilisés contre la Renouée du Japon

114 élèves accompagnés de leurs enseignants de l'école du Jard, à Condé-sur-l'Escaut se sont investis en juin dans un chantier nature d'une journée.



Comme 800 élèves en moyenne chaque année, ils ont participé au programme « Là où je vis, là où j'habite... j'agis ! » initié par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et l'Education nationale.

A **Condé-sur-Escaut**, les enfants de CE2 de l'École du Jard ont choisi de travailler très concrètement sur les paysages du site de Chabaud Latour. Sur cet ancien site d'exploitation minière, aujourd'hui espace naturel sensible du Département du Nord, les jeunes élèves ont étudié l'évolution des paysages. Ils ont utilisé la technique de la reconduction photographique via l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages. C'est ainsi qu'ils ont remarqué la présence de la

Renouée du Japon. Cette plante, classée parmi les espèces exotiques envahissantes, peut se reproduire de façon exponentielle, en ne laissant aucune place au développement de la biodiversité locale. Pour éviter un appauvrissement de la biodiversité, il faut donc régulièrement la faucher. C'est ainsi que les élèves de CE2 se sont engagés dans un chantier nature. Ils ont convaincu l'ensemble de l'école, soit plus de 100 scolaires, à participer à cette journée. Encadrés par les gardes départementaux, gestionnaires du site, par leurs enseignants et des parents, ils ont limité la progression de cette plante invasive.

Premier Camp de l'innovation transfrontalier

En novembre, 150 étudiants français et belges ont participé au « Camp de l'innovation transfrontalier » organisé à Wallers par les Conseils de Développement de la Porte du Hainaut, du Douaisis, de la Wallonie Picarde, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut et la Province de Hainaut avec l'Académie de Lille et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.



Les « Camps de l'innovation » ont permis à de jeunes étudiants* de se confronter au monde de l'entreprise grâce à des jeux de rôle et des mises en situation spécifiques basées sur la créativité et la spontanéité. Ce dispositif mis en place par Entreprendre Pour Apprendre Nord-Pas de Calais aide à montrer, lors d'une journée faite de challenges, les grandes étapes qui jalonnent un projet de création d'entreprise (stratégie commerciale, plan de communication, etc.). Issus d'écoles différentes, les jeunes apprennent également à mobiliser des compétences complémentaires et à développer leur créativité collective.

A **Wallers**, c'est sur le thème de l'alimentation durable et des circuits courts que les étudiants ont

pu rencontrer des entrepreneurs du territoire et proposer, par équipe, un projet innovant. Projet de carte de cantine à puce, afin d'assurer un meilleur choix des produits par les consommateurs et une chasse au gaspillage ; autre idée, le menu « Ras-du-Bol », dont l'objectif est la livraison, sur le site des grandes entreprises, d'un menu composé de produits frais et pour un coût abordable (10€) etc. En tout, 13 projets furent présentés et inspireront le projet à venir sur l'alimentation durable.

* des Lycées d'enseignement général et technique agricole de Raismes, Wagnonville, de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Tournai, et d'Ath et de l'Athénée Provincial de Leuze-en-Hainaut.

Nos P'tites fabriques d'ici

Les zones humides et les milieux aquatiques sont très nombreux en Scarpe-Escaut (un tiers du territoire). Ces milieux sont pourtant peu ou mal connus du grand public.



En répondant en 2013 à l'appel à projets de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, et avec l'implication d'acteurs locaux, le Syndicat Mixte a imaginé un projet mobilisateur pour amener à regarder autrement ces espaces de biodiversité et d'enjeux multiples et à participer à leur préservation et à leur gestion.

Le développement du projet s'est déroulé tout au long de l'année 2014. Un état des lieux des potentiels a été réalisé par l'équipe technique du Parc. Au regard des enjeux, de l'accessibilité des sites naturels, des dynamiques d'acteurs existantes, les élus ont choisi de concentrer les animations sur deux secteurs d'intervention : d'une part autour de **Marchiennes, Vred, Rieulay, Wandignies-Hamage, Warlaing, Bouvignies, Beuvry-la-Forêt**, et d'autre part autour d'**Heragnies, Vieux-Condé, Condé-sur-l'Escaut, Bruille-Saint-Amand, Château l'Abbaye et Mortagne du Nord**. Des réunions par secteur géographique ont été organisées pour présenter le projet, partager la connaissance sur les enjeux et identifier les pistes d'actions possibles avec des associations locales, des habitants, des acteurs éducatifs, culturels, sociaux...

Un important travail de médiation, de formation-action, d'accompagnement et de coordination des porteurs de projet a été assuré par l'équipe technique du Parc naturel régional et en particulier par la chef de projet, chargée de médiation éducative et culturelle.

Les actions réalisées ont croisé des approches historiques, artistiques, scientifiques, naturalistes, sportives... Elles se sont toutes appuyées sur les potentiels et caractères du territoire, avec pour objectif la création du lien entre le territoire, les habitants, des acteurs de l'eau, des acteurs éducatifs, culturels, des artistes. Sous forme d'ateliers,

d'expositions, de balades contées ou encore de chantiers nature, les animations proposées au grand public ont amené à décaler le regard, à s'interroger sur les enjeux, à s'exprimer, à agir... Finalement, l'objectif de mobilisation a été largement dépassé : parmi les 120 acteurs relais sensibilisés, 37 (au lieu de 23 initialement prévues) ont été volontaires pour imaginer des actions de mobilisation. 2/3 des actions proposées ont été créées pour l'opération. Le 1/3 restant, est constitué d'actions existantes valorisées et d'actions existantes qui se sont adaptées à l'opération (adaptation des messages, des supports...). Au-delà des participants impliqués dans l'opération et des personnes directement sensibilisées (120 au total), les 70 événements proposés ont été suivis par 3.200 personnes (au lieu de 1 800 initialement attendus).

Parmi les outils pédagogiques créés, citons le jeu interactif « Léon le Triton » réalisé avec l'équipe d'animation du Centre d'initiation à l'environnement d'Amaury et développé par une équipe de jeunes créatifs lillois de L'œil et la Lune et de ADGX. Également au programme, l'exposition de photographies réalisées par Gregory Smellinckx présentée au public à **Marchiennes** et à **Rieulay**.



Une des photos de l'exposition de Gregory Smellinckx



Appel à projets scolaires : 45 classes accompagnées par le Parc

Chaque année depuis 2006, des professeurs d'écoles des communes du Parc naturel régional participent à l'appel à projets scolaires « Là où je vis, là où j'habite... j'agis ! ».



En 9 ans, 8 000 enfants de la maternelle au lycée ont ainsi pu agir pour le développement durable de leur territoire (actions pour la nature, préservation de la ressource en eau, paysage, cadre de vie, circuits courts alimentaires, etc.). En 2014-2015, 45 classes ont candidaté et sont accompagnées par le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et l'Education nationale.

Les projets retenus portent sur l'un des 4 axes suivants : développement durable, observation des paysages, recensement des nids d'hirondelles avec les animateurs de la Maison de la Forêt, alimentation durable. Selon les projets, l'accompagnement consiste en la mise à disposition d'outils et de pistes pédagogiques, une formation, une aide technique adaptée au niveau scolaire des

élèves, des ressources documentaires, une intervention en classe ou sur le terrain d'un professionnel (ornithologue, architecte, paysagiste, photographe, animateur nature, écogarde, gestionnaire de site etc.) ou encore une aide à la valorisation du projet mené. Sont ainsi concernées en 2014 les maternelles et la classe de CP/CM2 de **Bou-signies** (réalisation d'un carnet de recettes et recherche sur les gaz à effet de serre produits par notre système alimentaire), toutes les classes de **Brillon** (création de jeux et de saynètes). A **Bruay-sur-l'Escaut**, c'est une classe de l'école Langevin qui travaille sur le jardin au naturel ainsi que plusieurs classes de l'école Brassens qui réalisent des cheminements pédagogiques pour découvrir les patrimoines miniers dans le cadre de l'Observation des paysages.



À **Condé-sur-l'Escaut**, l'école du Jard, les CE2 prolongent le suivi photographique des sites où se développent des espèces invasives telles que la Renouée du Japon. Ils participent également, avec les CE1 au suivi des hirondelles dans leur quartier et à la sensibilisation de leur famille à la disparition de cette espèce. A **Denain**, les écoles et le collège de la ville, s'engagent dans le projet « Lire ta ville » du réseau de réussite scolaire (RRS) et renouvellent les cheminements du patrimoine. A **Erre**, 3 classes de l'école Suzanne Lannoy sont accompagnées sur le thème de l'alimentation durable. A **Flines-lez-Râches**, le Club scientifique du collège travaille sur le suivi des hirondelles en lien avec la Maison de la Forêt à Raismes. A **Fresnes-sur-Escaut**, l'école Pierre et Marie Curie participe au suivi des hirondelles de fenêtre et étudie les populations d'hirondelles autour de l'école.

À **Marchiennes**, les élèves de 6ème du collège Marguerite Yourcenar traquent le gaspillage alimentaire à la cantine. Ils mènent l'enquête et mobilisent leurs camarades pour trouver des solutions qui permettront une diminution significative du volume des déchets alimentaires. A **Marly**, les CE2 travaillent sur le paysage du quartier du groupe scolaire Marie Curie. A **Millonfosse**, 3 classes se penchent sur leurs assiettes pour un projet intitulé « De la fourchette à la fourche ».

À **Pecquencourt**, une classe de l'école Langevin, entame un projet sur l'alimentation durable tandis que 4 classes de 2nde de l'Institut d'Anchin poursuivent leurs actions entamées en 2012 pour préserver et restaurer des zones humides. A **Raismes**, la classe CP/CE1 de l'école Vicoigne participe au projet « Chêne et écosystème forestier » avec la Maison de la Forêt. A **Rosult**, les classes de moyenne section de l'école des Prés Verts créent des jeux sur les légumes de saison.

Ces deux mêmes classes participent également au suivi des hirondelles. A **Rumegies**, les maternelles s'interrogent sur leur petit déjeuner : est-il « durable » ? A **Saméon**, les classes de moyenne section et de CP/CE1 créent un potager dans la cour de l'école. A **Sars-et-Rosières**, la classe de CE2 / CM2 porte un projet sur l'alimentation durable. A **Valenciennes**, des élèves du Lycée Henri Wallon s'intéressent à la restauration collective. Peut-on y manger bio et local ?

À **Vieux-Condé**, Les classes de CE de l'école Caby et de l'école Carnot sont investies dans un projet « Territoire et Développement Durable » proposé chaque année par la ville. Enfin, à **Wallers**, une classe de l'école maternelle Jacques Prévert a créé une mare dans la cour de l'école et s'investit également en faveur de l'alimentation durable, en mettant à l'honneur les productions de variétés anciennes dans son potager.



Des écogardes juniors à Odomez

Après Vred en 2013, c'est à Odomez que les écogardes ont été sollicités en 2014 pour former des écogardes juniors dans la commune.

Les écogardes ont donc suivi tout au long de l'année les élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) de l'école Léon Paul Boisseau. Leur programme a été mené en 5 interventions de janvier à mai, en classe et à l'extérieur pour présenter le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, le métier d'écogarde, le verger, les arbres fruitiers, la pollinisation, la haie diversifiée et son rôle, les insectes, les amphibiens et les oiseaux et leurs principaux critères de



reconnaissance. Côté travaux pratiques, 12 arbres (9 pommiers, un poirier, un prunier et un cerisier) ont été plantés par les apprentis écogardes juniors ainsi que 200 arbustes (charme, hêtre, bourdaine, fusain, viole, érable champêtre et troène) composant la haie autour du verger. Les élèves ont également été accompagnés pour confectionner des nichoirs à mésange et deux types de gîtes à insectes (fagots de bois creux et pots retournés). La dernière étape de cette session de formation s'est clôturée en mai avec une épreuve écrite en classe et une épreuve in situ sous forme de chasse aux trésors. Les écogardes ont ensuite délivré à chaque élève un diplôme d'écogarde junior ainsi qu'un « Kit Nature » comprenant un t-shirt marqué « écogardes juniors », un sac bandoulière, une lampe torche, un set de crayons de bois avec un bloc-notes, un sachet de graines de prairies fleuries et une boîte/loupe à insectes (financement : Union Européenne, programme INTERREG IVB W.E.C.A.N.).

Plusieurs animations auprès de cette fois des élèves de cycle 2 (CP/CEI) de la même école ont permis aux plus jeunes de participer également aux plantations du verger.

Sensibilisation à la biodiversité autour de l'école d'Hasnon

Les écogardes sont intervenus sur le thème de la biodiversité dans la classe de CP de l'école du Centre. Le tressage et le saule têtard ont été abordés en classe et sur le terrain : observation d'un saule têtard dans le Parc du Faisan Doré puis lors d'une deuxième journée d'observation, construction d'une petite palissade en branches de saule tressées. En mai, les écogardes ont également encadré de nouvelles activités. Cette session s'est déroulée en deux temps : une animation en classe le matin sur le thème de la biodiversité illustrée par deux grandes familles, les insectes et les oiseaux ; une activité manuelle l'après-midi avec la construction de nichoirs à mésanges et de gîtes à insectes qui ont ensuite été installés dans la cour d'école.



Un Rallye Nature dans la Réserve Naturelle Régionale de la tourbière de Vred

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale de la tourbière de Vred, a accueilli en juin les élèves de CP et de CEI de l'école élémentaire Michel Fugain de **Vred**, pour un Rallye Nature. Guidés par les écogardes et les techniciens du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, les élèves ont dû parcourir une partie de la tourbière pour répondre aux questions inscrites dans leur livret, abordant ainsi

plusieurs thématiques : les différents milieux naturels (la prairie, la roselière, la forêt, etc.), le saule têtard ou encore la faune et la flore de la mare. Cette intervention s'inscrit dans la démarche de partenariat entre le Parc et l'école Michel Fugain dont l'objectif est de faire découvrir la Réserve à l'ensemble des élèves. Il s'agit de proposer à chaque classe des animations adaptées et de les suivre sur plusieurs années.



Des saules plantés par les enfants à Rosult

Dans le cadre de leurs projets « Plantons le décor avec les écoles » et en accompagnement du projet « Parraine ton paysage », les écogardes ont réalisé une animation en février dans la classe de CE2 de l'école des Prés Verts de **Rosult**. Au programme notamment, une sensibilisation aux richesses du saule têtard et à la notion de chaînes alimentaires. Les élèves ont pu mettre en appli-

cation leurs nouvelles connaissances, en plantant des perches de saules, le long du cours d'eau situé derrière l'école.

Dans cette même école, les CEI ont bénéficié d'une animation sur la biodiversité avec la construction de nichoirs à mésanges et de gîtes à insectes.



Plantation d'un verger communal à Saméon

Les 3 cycles de l'école communale de **Saméon** ont participé à la plantation d'un verger communal et d'une rangée de fruitiers palissés. Pas moins de 12 variétés de pommes et de poires ont été plantées par 45 élèves des cycles 2 et 3. Les plus petits ont, quant à eux, planté une douzaine de poiriers palissés dans le jardin de l'école, contre un mur en brique. Une façon de mettre en pratique les notions retenues lors de l'intervention en classe portant sur le verger : qu'est qu'un arbre fruitier ? Comment obtient-on un fruit ?



Près de 10 000 personnes en séjours éducatifs dans les équipements



Les animations pédagogiques en lien avec les problématiques de la Charte, et adaptées à tous les âges, sont proposées aux groupes accueillis à la journée ou en séjour durant les temps scolaires et de loisirs.

Le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury et la Maison de la Forêt développent également un programme de « Rendez-vous » nature pour le public familial. Le Gîte du Luron propose quant à lui des découvertes autonomes à organiser grâce aux publications du Parc et de ses partenaires, et à la « malle Panda » mise gracieusement à disposition des groupes hébergés (documentation et outils pédagogiques).

8 019 jeunes et 1 273 adultes accompagnateurs ont été concernés en 2014 par ces activités édu-

catives, soit 9 292 personnes dont 68% dans le cadre scolaire et 32% durant les temps loisirs. Hors fréquentation touristique, clubs sportifs et associations, les équipements du Parc ont animé 422 groupes dont 260 dans le cadre scolaire et 162 durant les temps de loisirs. Ces groupes proviennent de 123 communes avec une forte prédominance des communes du département du Nord (85%). Les communes du Parc représentent 19,5% du total des communes concernées (19,7% en 2013).



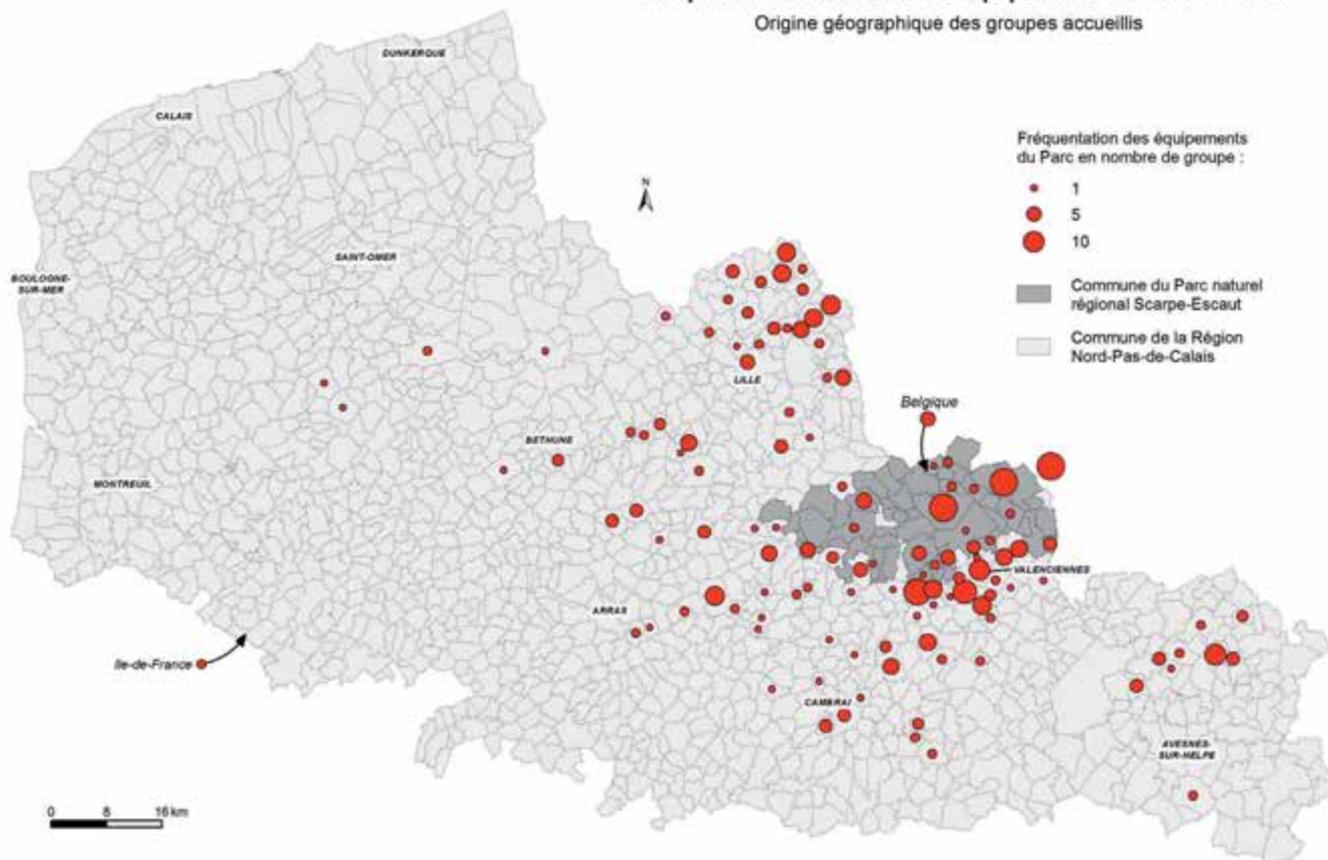
24 communes classées, associées ou villes-portes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont bénéficié des propositions des équipements du Parc en 2014. Outre leur implication dans les programmes pilotés par le Parc « Là où je vis, là où j'habite, j'agis ! » (11 projets aidés), et l'accompagnement éducatif voile (école **Vieux-Condé** et collèges Vieux-Condé et **Saint-Amand**), les équipements ont aussi relayé les politiques du Conseil général du Nord : « offrons la nature aux collégiens » (20 classes de 7 collèges), « nature et handicap » (17 animations avec 3 établissements), et du Conseil régional Nord/Pas-de-Calais : « Immersion nature pour les scolaires » (31 classes en séjours de 3 à 5 jours), et « Biodiver'lycées » piloté par ENRx

(4 animations et 1 journée de chantier pour le Lycée Wallon de **Valenciennes**). Pour le public familial, le programme de « rendez-vous nature » en partenariat avec le Département du Nord, a permis de sensibiliser 232 personnes lors de 16 animations organisées essentiellement le week-end, à partir du Centre d'Amaury et de la Maison de la Forêt.

*24 communes classées, associées ou villes portes ont bénéficié des propositions des équipements du Parc en 2014 : Aubry-du-Hainaut, Bellaing, Beuvrages, Beuvry-la-Forêt, Bruay-sur-Escaut, Bruille-Saint-Amand, Fenain, Fresnes-sur-Escaut, Haveluy, Lallaing, Marchiennes, Maulde, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Quiévrechain, Raismes, Saint-Amand-Les-Eaux, Vieux-Condé, Wallers, Anzin, Denain, Orchies, Pecquencourt, Valenciennes.

Fréquentation éducative des équipements du Parc en 2014

Origine géographique des groupes accueillis



Sources : PPIGE /BD TOPOB/IGNB/Paris, 2012 - Base de fréquentation de l'ADEPSE, avril 2015. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, Avril 2015.

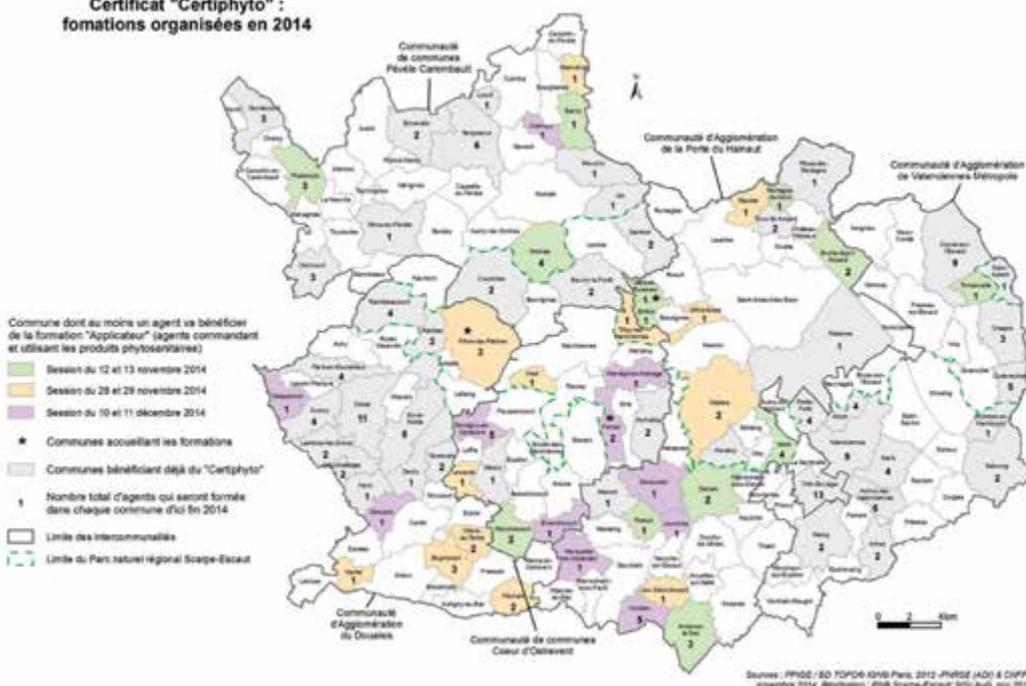
Formation des agents communaux



Le Plan Écophyto est l'une des mesures phares du Grenelle de l'Environnement. Son objectif est de réduire de 50% l'utilisation de produits phytosanitaires sur le territoire français à l'horizon 2018. Parmi les mesures du plan figure la mise en place du certificat individuel phytosanitaire (appelé « Certiphyto »). Il sera obligatoire, pour tout agent d'une collectivité utilisant ou souhaitant commander

des produits phytosanitaires. Le Syndicat mixte a coordonné la mise en place de sessions supplémentaires sur le territoire (formation dite « intra ») : 3 sessions de 2 jours ont été organisées en novembre et décembre 2014 (à **Sars-et-Rosière, Flines-lez-Râches et Fenain**) permettant à 60 agents d'obtenir le certificat.

Certificat "Certiphyto" :
formations organisées en 2014



ET AUSSI EN 2014

- Participation à la réflexion préalable en interparcs sur les projets européens pour la médiation éducative et culturelle et projets culturels et contribution à l'élaboration de la brochure « Les Parcs et l'éco-citoyenneté » éditée par ENRX en octobre 2014.
- Intervention au Congrès des Parcs en octobre en Forêt d'Orient sur l'équité sociale et l'égalité des territoires pour y présenter notamment le projet Alimentation durable.
- Publication du « Journal d'Aronde », un document envoyé à tous les enfants ayant participé au suivi des hirondelles.
- Participation au groupe de travail inter-Parcs sur le Dialogue social territorial
- Participation au réseau de la fédération nationale des Parcs et au séminaire Education au territoire en Montagne de Reims
- Participation au réseau Culture et à la Commission Communication
- Participation aux échanges, débats, rencontres pour l'élaboration de la brochure « Repères pour une alimentation durable en Nord-Pas de Calais : vers la construction d'un système alimentaire durable », éditée par le CERDD en mai 2014.
- Installation du Comité de pilotage Alimentation durable.
- Publication « Zones humides et milieux associés en Scarpe-Escaut ».



Nouvelle gouvernance du Parc naturel transfrontalier

Le chantier d'analyse et de collecte d'informations sur les « parcs transfrontaliers » et « espaces transfrontaliers » en Europe a abouti à une cartographie 2014 des « parcs transfrontaliers européens », seule cartographie existante à ce jour. Cette cartographie est complétée par des informations sur chaque organisation transfrontalière.

Cette production a été réalisée dans le cadre du projet Interreg IVA. Ces informations constituent une aide précieuse dans la construction de la future gouvernance du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. L'ensemble de structures et instances ont fait l'objet de sollicitations (Euro-parc, Fédérations des Parcs, Mission opérationnelle transfrontalière, Commission européenne et leurs directions, Conseil de l'Europe...). Ce travail a été complété par un voyage d'études et d'analyses sur des cas de parcs transfrontaliers en Allemagne et aux Pays-Bas permettant d'échanger concrètement sur la structuration juridique et la gouvernance. Ce déplacement a permis aussi une analyse critique des situations néerlandaises et allemandes au regard des contextes franco-belges.

Une mission d'analyse

Après l'analyse de plusieurs outils juridiques disponibles en Europe, seuls le GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) et le GEC (Groupement Euro-régional de Coopération) ont paru les plus adaptés à la situation des parcs naturels. Aucune structure actuelle n'est construite en Europe sur la base de ce nouveau GECT. Il avait donc nécessité de clarifier les nouveaux modes d'application de cet outil en France et en Belgique. Un groupement franco-belge (Equipe Bignon-Lebray avocats et Lydian) a été retenu pour mener à bien cette mission. Le rapport final détaille les socles de règles applicables à chacune des structures, les possibilités d'adhésion, les responsabilités financières, le champ d'action, les principales autorisations nécessaires, les problématiques liées au personnel, à la gouvernance, à la surveillance et au contrôle, les transferts de biens/contrats

et la passation de contrats. Au terme de cette analyse comparative, l'orientation préconisée est celle d'un GECT de droit français qui permet un éventail de missions plus larges qu'un GEC et constitue le seul type de structure à présenter une sécurité juridique de principe.



4^e rencontre des élus du territoire transfrontalier



En septembre, près de 50 personnes, élus et techniciens français et wallons, se sont retrouvées à la Maison de village de Wasnes-Audemez-Briffœil à Péruwelz pour débattre et échanger autour de la question de l'avenir du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH) et plus concrètement répondre à la question : « Quel(s) Parc(s) naturel(s), pour quelles actions ? »

En début de séance, les participants ont été consultés, invités à répondre à un questionnaire portant sur les domaines qui leur semblent pertinents en matière de coopération transfrontalière, les domaines dans lesquels le PNTH doit s'investir en priorité ou encore les problématiques auxquelles le territoire va devoir faire face dans les années à venir.

Après le forum des actions déjà engagées au sein du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, l'après-

midi s'est articulée autour de trois temps forts : la présentation du PNTH, l'état d'avancement de la gouvernance, l'analyse des résultats de la consultation. Les actes de cette journée ont été publiés en décembre. Cette rencontre a constitué la clôture du programme INTERREG « Nouvelle gouvernance du PNTH ».



Transparcnet meeting

Durant quatre jours en juin, des représentants d'une quinzaine d'Etats européens se sont réunis à **Saint-Amand-Les-Eaux** à l'occasion du « TransParcNet meeting ». Cet événement, organisé dans un espace naturel transfrontalier différent chaque année par la Fédération EURO-PARC, a eu lieu pour la première fois dans le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, composé du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France) et du Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique). Au total, 80 participants de 15 pays européens et de 45 Parcs et structures actrices de la coopération transfrontalière ont été présents au TransParcNet meeting 2014.



Fédération des Parcs naturels régionaux

le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a participé fortement à la vie du réseau des 51 Parcs naturels régionaux et à sa fédération, en contribuant aux commissions, séminaires, congrès, etc. En 2014, le Président du Parc (et président de la commission Vie culturelle, lien social et éducation à l'environnement) et le directeur sont devenus membres du bureau de la Fédération.

Rencontres culturelles transfrontalières

Des actes des rencontres culturelles transfrontalières organisées fin 2013 ont été réalisés en 2014 permettant aux élus de prendre en compte les propositions des 60 participants et de donner de premières orientations aux futurs projets culturels du territoire transfrontalier. En plus des enseignements apportés par les 3 ateliers, ils ont ainsi retenu trois principes : permettre l'émergence de projets culturels transfrontaliers et les rendre pérennes, intégrer les élus et les habitants aux

démarches culturelles participatives dès la phase de démarrage et enfin stimuler les projets culturels participatifs et favoriser le dialogue entre les différents acteurs.



Clôture du projet européen WECAN

De 2010 à 2014, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et plus particulièrement le dispositif écocardes, a été impliqué dans un programme INTERREG IVB ENO appelé « WECAN » : « Working together for Economically-prosperous Communities through Assets of Natural heritage ». Six partenaires ont collaboré pour une durée de quatre ans, trois français : Espaces Naturels Régionaux, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel régional de l'Avesnois, un partenaire flamand : le Parc National de la Haute-Campine et un partenaire gallois : le Parc régional des Vallées.

Le programme WECAN a eu pour vocation de déterminer de quelle façon le patrimoine naturel

peut être utilisé comme catalyseur de croissance économique au bénéfice des communautés des régions postindustrielles densément peuplées de l'Europe du Nord-Ouest. Les régions participantes au projet avaient été définies en tant que « secteurs postindustriels densément peuplés ». Une conférence de clôture du projet s'est tenue le 23 septembre 2014 à Bruxelles.



Clôture du projet Européen DOSTRADE

Le projet Interreg Dostrade (Trajet Transfrontalier pour le Développement durable de la vallée de l'Escaut) a regroupé plusieurs opérateurs flamands, wallons et français dont le Parc naturel régional. Ce projet a permis la réalisation d'une étude axée sur l'élaboration d'une vision intégrée « trame bleue-verte » pour la vallée de l'Escaut dans la région frontalière. Elle a également contribué à attirer l'attention sur l'Escaut dans une approche visant à lui donner une identité portée par la région frontalière. Il s'est clôturé par une conférence tenue le 19 juin à Avelgem en Région flamande, durant laquelle la signature d'une charte

de coopération future entre l'ensemble des partenaires du projet a été signée.

La Charte présente des ambitions pour l'Escaut transfrontalier et thèmes stratégiques d'actions basés sur les principes du développement durable.



Bilan d'activités 2014



- Communes classées
- > Anhiers
 - > Aubry-du-Hainaut
 - > Bellaing
 - > Beuvrages
 - > Beuvry-la-Forêt
 - > Bousignies
 - > Bouvignies
 - > Brillon
 - > Bruay-sur-Escaut
 - > Bruille-lez-Marchiennes
 - > Bruille-Saint-Amand
 - > Château-l'Abbaye
 - > Condé-sur-l'Escaut
 - > Coutiches
 - > Crespin
 - > Erre
 - > Escautpont
 - > Fenain
 - > Flines-lez-Mortagne
 - > Flines-lès-Râches
 - > Fresnes-sur-Escaut
 - > Hasnon
 - > Haveluy
 - > Hergnies
 - > Hérin
 - > Hornaing
 - > Lallaing
 - > Landas
 - > Lecelles
 - > Marchiennes
 - > Maulde
 - > Millonfosse
 - > Mortagne-du-Nord
 - > Nivelles
 - > Odomez
 - > Oisy
 - > Quarouble
 - > Quiévrechain
 - > Râches
 - > Raimbeaucourt
 - > Raismes
 - > Rieulay
 - > Rosult
 - > Rumegies
 - > Saint-Amand-les-Eaux
 - > Saméon
 - > Sars-et-Rosières
 - > Thivencelle
 - > Thun-Saint-Amand
 - > Vicq
 - > Vieux-Condé
 - > Vred
 - > Wallers
 - > Wandignies-Hamage
 - > Warlaing

- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont
 - > Dechy

- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes

Directeur de publication : Erick Charton
Responsable de la publication : Michel Marchyllie
Photos : Samuel Dhote, Dostrade, Edith Roux, David Delecourt, PNRSE, Gregory Smellinckx
Conception graphique : Gilles Vidal
Impression : Mailing express
Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.
© Parc naturel régional Scarpe-Escaut - Juin 2015

L'ensemble de l'activité 2014
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
a eu le soutien de :



des 65 communes et des 5 EPCI
du territoire (CAPH, CAD, CAVM,
CCCO, CCPC).